

PRINCIPALES ÉTAPES D'UN PROJET ÉOLIEN



1. Identification d'une zone potentielle pouvant accueillir des éoliennes

- Analyse des premières contraintes (distances des habitations, armée, aviation civile, patrimoine ...)
 - Présentation au conseil municipal (délibération)
 - Accords fonciers avec les propriétaires/exploitants
- (Environ 6 mois)**



2. Etude des impacts potentiels (bureaux d'études indépendants)

- Analyses environnementales, humaines et naturelles
 - Analyses paysagères
 - Analyses acoustiques
 - Mesures des vents
- (Entre 12 et 24 mois)**



3. Instruction de la demande d'autorisation

- Réunions d'information & concertation locale
 - Enquête publique
 - Consultation DREAL - SDAP - DDT
 - Autorisation par le préfet
- (De 9 à 12 mois)**



4. Financement et construction

- Dossier juridique et financier
 - Demande de raccordement électrique
 - Construction et mise en service du parc éolien
- (De 12 à 18 mois)**



5. Exploitation

- Exploitation et maintenance
 - Repowering ou démantèlement
- (De 20 ans à 30 ans)**

VÉRIFIEZ CES INFORMATIONS PAR VOUS MÊME, VIA LES NOMBREUSES ÉTUDES MENÉES

SOURCES :

ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (établissement public à caractère industriel et commercial)
<https://www.ademe.fr/>

AMORCE

Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur
<https://amorce.asso.fr/>

GIEC

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat :
<https://sauvonsleclimat.org/fr/>

LPO

Ligue de protection des oiseaux
<https://www.lpo.fr/>

CRE

Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)
La CRE est l'autorité indépendante chargée de garantir le bon fonctionnement des marchés français de l'énergie au bénéfice du consommateur
<https://www.cre.fr/>

Ministère de la Transition écologique et solidaire

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

ANSES

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (établissement public)
<https://www.anses.fr/fr>

**Il suffit d'écrire «éolien»
dans les recherches de tous ces sites**

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES ÉOLIENNES

QUESTIONS / RÉPONSES





Distance minimum d'une habitation ?

500 mètres
(distance minimum légale)



Bruit d'une éolienne ?



Une éolienne émet **35dB à 500 mètres** soit le bruit d'un réfrigérateur



Une éolienne a un impact sur la santé ?

NON. Les conclusions de l'étude de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) de 2017 indiquent qu'il n'existe pas d'effets pour les riverains et les animaux !



Une éolienne tue des oiseaux ?



Elle peut tuer **entre 0,3 et 18 oiseaux par an**. Le trafic routier tue **800 fois plus** d'oiseaux !



Taille d'une éolienne ?

entre **150** et **200** mètres de haut en moyenne (hauteur-bout de pale)



Puissance d'une éolienne ?

3 MW = x 1500 en moyenne, soit la consommation de 3000 habitants (chauffage compris)



Peut-on installer des éoliennes partout ?

NON. Près de 50% du territoire est indisponible pour des raisons aéronautiques. De plus, de **très nombreux éléments** sont pris en compte (environnement, paysage, acoustique ...) avant l'installation d'éoliennes. La France a la réglementation la plus stricte d'Europe



Les éoliennes ne tournent jamais ?



Elles tournent **80%** du temps et sont disponibles **97%** du temps



Pourquoi certaines éoliennes sont à l'arrêt ?

- **Maintenance**
Le parc est arrêté pour des raisons de sécurité
- **Pas assez ou trop de vent**
<14km/h ou >90km/h
- **Bridage**
Acoustique ou pour les oiseaux et chauves-souris



Ma maison va-t-elle perdre de la valeur suite à l'installation d'un parc éolien ?

L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objectifs d'un bien.

Sources : Enquête du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aude en 2002, confirmée par une étude dans le Nord Pas-de-Calais avec le soutien de la Région et de l'ADEME en 2010



L'éolien en France ?

Les éoliennes sont implantées sur l'ensemble du territoire et sont réparties sur près de **1 380 parcs** comptant **7 950 turbines** en 2020



La France représente le deuxième gisement de vent européen

En comparaison, l'**Allemagne** possède une puissance installée **5 fois supérieure** à la France



La pollution d'une éolienne ?

= **12,7g CO₂/kWh**

C'est l'émission moyenne d'une éolienne en France sur tout son cycle de vie, contre 1000g CO₂/kWh pour une centrale à charbon
(1 kWh correspond à la consommation d'un appareil électrique de 1000 Watts pendant une heure)



Sources de revenu au niveau local ?

1. pour les collectivités (recettes fiscales et/ou loyers)
2. pour les propriétaires fonciers et exploitants (loyers)
3. pour les riverains grâce au **financement participatif** (crowdfunding)

OUI



Les riverains sont-ils informés de la création d'un parc ?

OUI Après la phase de concertation, une enquête publique est obligatoire



Durée de vie d'un parc éolien ?



20 à 30 ans minimum



Que devient un parc éolien en fin de vie ?

La loi prévoit que le démontage du parc éolien et la remise en état du terrain soient financièrement provisionnés lors de la construction. De plus, il peut être remplacé (**REPOWERING**) (Arrêté du 26 août 2011)



Recyclage d'une éolienne ?

90%

est recyclable, le reste est valorisé